



Moursiennes et Moursiens,

Avant de vous présenter le budget communal de 2012, parlons tout d'abord de la réalisation budgétaire 2011. Malgré un contexte économique et fiscal difficile, notre commune continue de **maîtriser ses dépenses**. Cela n'est pas de la langue de bois politique. Mours ne vit pas au dessus de ses moyens, ne vit pas... à crédit.

Les aides directes de l'Etat (DGF et différents fonds de péréquation) ont diminué de 10 % en moins de 10 ans. Aujourd'hui **les recettes des impôts locaux sont majoritaires**. C'est-à-dire que toute dépense supplémentaire serait payée directement par vous. Cela n'empêche pas de développer les services ou les idées. Cela a été le cas avec la création des jobs d'été.

Notre politique d'externalisation de certains travaux nous permet une économie globale d'environ 15.000 € par an et surtout **diminue sensiblement le poids des charges de personnel qui représente aujourd'hui 34,5% des dépenses**, parmi les plus bas des collectivités territoriales du département.

L'exercice budgétaire 2011 :

Cette gestion pragmatique, réaliste nous permet de dégager **un excédent de 28,2%** du budget de fonctionnement réalisé. Pour 2011 :

- les recettes de fonctionnement s'établissent à 1.156.485 €
- les dépenses de fonctionnement représentent 902.053 €
- L'excédent de fonctionnement est de → 254.432 €
auquel s'ajoutent 10.471 € de report 2010
- soit un excédent cumulé de → 264.903 €

Continuant notre politique d'investissement, nous transférons l'intégralité de cet excédent au budget d'investissement pour solder les investissements 2011 et financer ceux de 2012.

Les recettes 2012 :

En 2012, les taux des 4 impôts locaux resteront identiques. Seul l'indice de majoration des valeurs locatives, fixé par le gouvernement, modifiera vos taxes d'habitation et de foncier bâti, soit +1,8%. Sauf bien entendu, si vous avez entrepris des travaux d'amélioration, d'agrandissement de votre patrimoine.

En conséquence **les recettes nettes de la fiscalité communale seront en augmentation de 1,91% et représenteront 522.101 € (58% des recettes totales)**. A ces recettes s'ajoutent les produits et services (paiement des services périscolaires, loyers perçus) soit 118.100 €. Le total des recettes versées par les moursiennes et moursiens représente 69% du total des recettes. En gestionnaires avisés nous investissons dans **des équipements localitifs** (logements, locaux de profession libérale) **apportant des recettes non négligeables**. En 2012 elles représenteront **32.000 euros soit 2,85%**. Dans 2 ans elles représenteront 5% des recettes.

Les participations (Etat et fonds de péréquation) ne représentent plus que 31% du total des recettes soit une diminution de 3,82% par rapport à 2011.

Au total **les recettes de fonctionnement s'établissent à 1.124.726 € soit 2,75% de moins qu'en 2011**.

Les dépenses de fonctionnement 2012 :

Bien entendu les dépenses sont ajustées afin de ne pas diminuer nos investissements. **Nos différents marchés publics sont renégociés. Les charges de gestion courantes seront limitées.**

Trois exemples très concrets :

- Le nouvel appel d'offre pour **la restauration scolaire** qui sera notifié dans les prochaines semaines et entrera en service au 1er septembre 2012 représentera une baisse de 5% par rapport au prévu 2012-2013. Cela ne veut pas dire que le prix du ticket de repas baissera de 5%. En effet le prix de la fourniture représente 50 % du prix total du repas qui est lui-même subventionné à 40% par le budget communal. Mais cela permettra de stabiliser le prix payé par les parents pour un service équivalent. La Commission Scolaire a goûté les repas.

- **Le nouveau site internet de notre village**, au-delà de son aspect plus convivial, permettra une économie sensible des frais de mises à jour. Ce site permettra une diffusion plus rapide, plus écologique et beaucoup plus économe de **notre bulletin municipal**. Dans quelques mois l'édition papier sera réservée aux personnes de plus de 75 ans et exceptionnellement à disposition en Mairie pour ceux qui en feront la demande. Chacun d'entre vous en s'inscrivant sur notre site le recevra directement par mail. A l'heure de la télédéclaration des impôts, pourquoi dépenser plus pour noircir du papier ?
- **L'optimisation des charges de personnel**.

En 2012, nous renouvelons les jobs d'été pour les jeunes de Mours. Nous leur offrons aussi des emplois de vacataires qui leur permettent d'assurer, selon les disponibilités, des services à la population : recensement en janvier 2012, permanence à la bibliothèque.

Les investissements 2012 :

Les investissements budgétés en 2012 représentent le double de 2011 soit **1.924.000 € (+92,53%)**. 2 opérations représentent **1.254.296 € soit 65,2% du total des investissements**. Il s'agit de la réalisation de l'espace ludique et culturel de plein air et de l'achat dans la résidence Beldon.

Cela ne nous empêche pas de consacrer :

- 15.000 € aux services informatiques et au matériel
- 89.000 € à la réhabilitation des bâtiments publics,
- 44.000 € à l'environnement et la sécurité
- 68.000 € à la voirie et l'enfouissement des réseaux.

Les recettes complémentaires pour investir sont :

- Les subventions pour 25,7 %
- La cession d'actif pour 10,91 %
- Le FCTVA (Fond de compensation de la TVA) pour **8,7%**
- Et l'emprunt pour 32,2 %

En 2011, notre commune n'avait plus d'emprunt en cours. Aussi, pour financer notre investissement immobilier nous avons **emprunté 860.000 € sur 20 ans** comme le fait tout investisseur localitif. En finançant une offre de service complémentaire (petite enfance, paramédical), **nous assurons une recette stable et une augmentation significative du patrimoine privé communal**. Dès cette année, nous rembourserons 40.000 € de capital.

Il n'est pas prévu de recourir à l'emprunt pour l'espace ludique et culturel de plein air. Une ligne de trésorerie pourrait toutefois être utilisée pour pré financer la TVA, remboursée par l'Etat l'année suivante.

Je vous rassure tout de suite. Il ne s'agit pas d'emprunts toxiques. Nous sommes très conservateurs : uniquement **des emprunts à taux fixes et à annuité constante**.

Le taux d'endettement est de 5,51 % (5,11% en taux corrigé des recettes de

loyer correspondant à ces investissements). Notre commune conserve ainsi une capacité minimale d'emprunt de 10 %.

Les subventions d'investissement :

Nous avons enfin obtenu :

- la **totalité des aides demandées au Conseil Général et au Conseil Régional** pour les travaux de l'espace ludique et culturel de plein air et de voirie (ex-TRASERR, 2 opérations en 2012-2013 et 2014 pour 400.000 € HT). Au total cela représente des concours financiers de **768.000 €**. Toutes les subventions nous ont été notifiées et sont disponibles selon un échéancier de 3 ans.
- **10.000 €** au titre de la **réserve parlementaire** pour la réhabilitation intérieure des vestiaires du stade de football.
- **10.800 €** de l'Etat au titre de la **Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux** pour l'agrandissement du dortoir de l'école maternelle.

L'environnement en 2012 :

Nous acquérons près de **4 hectares de prés dans l'Espace Naturel Sensible** à la société Calcia. **4 hectares d'espaces naturels et de chemins contigus à la nouvelle RD 922** seront rétrocédés par le Conseil Général au domaine public communal.

Nous négocions l'achat de la parcelle boisée en entrée de village (rue de L'Isle-Adam) avec la société MAFA.

Nous continuons la **procédure de reprise des allées et espaces verts communs privés sur l'ensemble du village** (dont une grande partie à Granchamps).

Nous coordonnons l'aménagement du lotissement des Poiriers où les espaces naturels et les circulations douces sont prioritaires.

Enfin, avec la participation exclusive du Conseil Général du Val d'Oise, Mours est commune étape de l'itinéraire cyclable Paris-Londres pour les jeux olympiques 2012. Cela représente 3 km de piste cyclable balisée.

Chères habitantes et chers habitants de Mours, comptons en premier lieu sur nous-mêmes pour faire vivre notre village. Comptons aussi sur tous les jeunes qui font preuve de disponibilité. Investissons pour aujourd'hui et demain. La qualité de notre vie est entre nos mains.

Sachons développer notre village au cœur de la nature.

Joël Bouchez, Maire

Consultez notre site internet interactif → www.ville-mours.fr

Vous avez une information à nous signaler ou une question à nous poser :

→ www.ville-mours.fr/nous_contacter.aspx

De votre messagerie → infos.mairie.mours@wanadoo.fr

Les Ressources et leur évolution

Compte Administratif 2011 et Résultats de l'Exercice

FONCTIONNEMENT	Excédent	Déficit	INVESTISSEMENT	Excédent	Déficit
Résultat de l'exercice 2011	254 432,36 €		Résultat de l'exercice 2011	24 339,92 €	
Report des résultats antérieurs	10 471,49 €		Report des résultats antérieurs	- 237 018,47 €	
Résultat total 2011 à affecter	264 903,85 €		Résultat total 2011 à affecter	- 212 678,55 €	

Résultat net de clôture (Fonctionnement / Investissement)

52 225,30 €

Proposition d'affectation du résultat

Affectation à la section de fonctionnement	0,00 €
Affectation à la section d'investissement	264 903,85 €

Les Taux 2012 (Les taux 2011 sont reconduits pour 2012)

■ Taxe d'habitation = 16.95%	■ TFNB = 58.07%
■ TFB = 16.49%	■ CFE = 21.23%

Produit attendu des taxes pour 2012

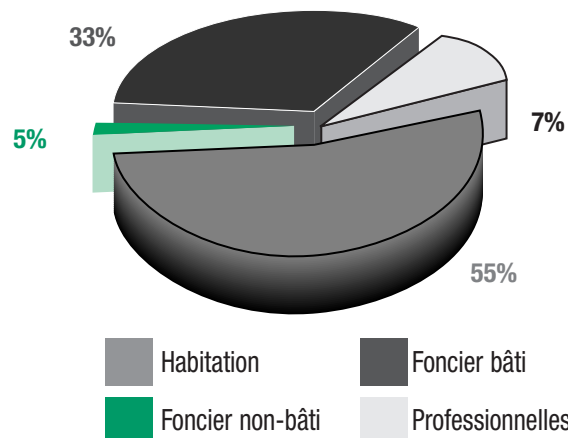
Type de taxe	2011		2012		Variat.
	Base	Produit	Base	Produit	
Habitation	1 898 913 €	321 866 €	1 956 000 €	331 542 €	3,01
Foncier bâti	1 169 024 €	192 772 €	1 193 000 €	196 726 €	2,05
Foncier non bâti	5 704 €	3 312 €	5 700 €	3 310 €	- 0,07
Professionnelle	188 265 €	39 968 €	195 200 €	41 441 €	- 3,69
Compensatoires		27 583 €		27 583 €	-19,35
Prélèv. GIR *		73 163 €		-79 517 €	0,00
Totaux	3 261 906 €	512 338 €	3 349 900 €	522 101 €	1,91
** Taux pondéré		15,71		15,59	-0,12

* GIR = Garantie Individuelle de Ressources

** Pour information, les taux moyens pondérés des taxes d'habitation et foncières sont : Communal : **16,85 %** National : **17,81 %**. Depuis 2003, le taux moyen communal est inférieur au taux moyen national.

Répartition du produit des taxes

Le graphe ci-dessous présente la répartition des taxes par rapport au total du produit 2012



Présentation Générale du Budget 2012

Montant Global du Budget

Section du Budget	2011	2012	Variat.
Fonctionnement	1 156 485,42 €	1 124 726,00 €	-2,75
Investissement	999 387,88 €	1 924 095,85 €	92,53
TOTAL	2 155 873,30 €	3 048 821,85 €	41,42

Nous vous rappelons que, depuis 2003, nous n'établissons plus de Budget Supplémentaire. Le Compte Administratif est discuté dès le Budget Primitif et les résultats de l'exercice précédent sont affectés. Les corrections éventuelles à apporter au budget se feront par Décisions Modificatives.

Le budget de fonctionnement





Dépenses

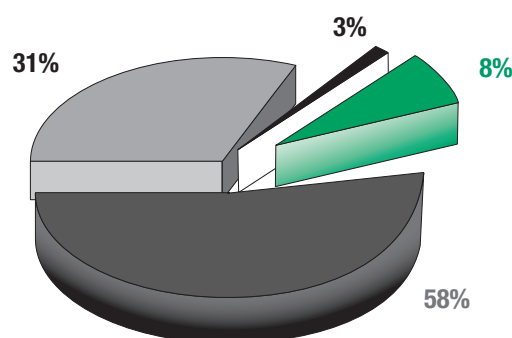
Poste global	2011	2012	Variat.	% Total
Charges à caract. général	327 258 €	326 400 €	- 0,26	29,02
Charges de personnel	375 031 €	387 700 €	3,38	34,47
Autres charges gestion	118 158 €	123 000 €	4,10	10,94
Charges financières	8 403 €	22 300 €	165,38	1,98
Virement sect. investis.	254 432 €	190 000 €	-25,32	16,89
Atténuation de produits	73 163 €	73 163 €	0,00	6,50
Dépenses imprévues	- €	1 163 €	N.S.	0,10
Charges exceptionnelles	40 €	1 000 €	N.S.	0,09
TOTAUX	1 156 485 €	1 124 726 €	-2,75	100,00

Recettes

Poste global	2011	2012	Variat.	% Total
Résultat Reporté	- €	- €		
Atténuation de charges	10 685 €	5 000 €	-53,21	0,44
Produits des services	95 672 €	86 100 €	-10,01	7,66
Impôts et taxes. ⁽¹⁾	664 466 €	655 419 €	-1,36	58,27
Dotation et participations	359 973 €	346 207 €	- 3,82	30,78
Autres prod. gest. courante	20 694 €	32 000 €	54,63	2,85
Prod. de gestion courante	4 995 €	- €	N.S.	0,00
TOTAUX	1 156 485 €	1 124 726 €	-2,75	100,00

Répartition des Ressources Communales

	Dotations et subventions
	Autres produits
	Produits des services
	Impôts et taxes



Le budget d'investissement

Dépenses

Poste global	2011	2012	Variat.	% Total
Solde reporté	24 340 €	212 679 €	N.S.	11,05
Dépenses imprévues	0 €	0 €	-	0,00
Immobilis. incorporelles	10 586 €	199 759 €	1 786,97	10,38
Immobilisation corporelles	623 757 €	471 518 €	-24,41	24,51
Empr. & Dettes assimilés	25 000 €	40 000 €	60,00	2,08
Immobilisation en cours	315 704 €	1 000 140 €	216,80	51,98
TOTAUX	999 388 €	1 924 096 €	92,53	100,00

Recettes

Poste global	2011	2012	Variat.	% Total
Solde antérieur reporté		264 904 €	N.S.	13,77
Virement sect. fonctonn.		190 000 €	N.S.	9,87
Dota. fonds-réserves	371 390 €	145 448 €	- 60,84	7,56
Subvent. investis.	87 268 €	494 224 €	466,33	25,69
Ligne d'emprunt	540 730 €	619 520 €	14,57	32,20
Produits de cession	0 €	210 000 €	N.S.	10,91
TOTAUX	999 388 €	1 924 096 €	92,53	100,00

Situation Financière

Poids des frais financiers

$$\text{Frais financiers} = \frac{\text{Intérêts}}{\text{Montant Budget Fonctionnement}}$$

2011 → 8 338,87 € / 902 053,06 € = 0,92 %

2012 → 22 000,00 € / 1 124 726,00 € = 1,96 %

Charge de l'annuité

$$\text{Charge de l'annuité} = \frac{\text{Annuités (intérêts + capital)}}{\text{Montant Budget Fonctionnement}}$$

2011 → 33 088,87 € / 902 053,06 € = 3,67 %

2012 → 62 000,00 € / 1 124 726,00 € = 5,51 %

Taux corrigés des loyers à encaisser sur les logements achetés : 5,11%

Indicateurs financiers

Taux d'Endettement

2011 = 3,67 %

2012 = 5,11 %

Capacité d'Emprunt

15% - Taux d'endettement

2011 = 11,33 %

2012 = 9,89 %

Capacité d'autofinancement *

(Transfert sect. invest. + FCTVA + Produits de Session) - Remb. Capital

Total immobilisations de l'exercice

2012 → 295 448,00 € / 1 671 417,00 € = 17,68 %

* Dont financement par dotation FCTVA = 8,70%